



Aide-mémoire pour le responsable (chef) de groupe 2025-2026

Qui est le responsable de groupe (Responsable à l'animation)?

C'est d'abord un animateur d'expérience qui a du charisme et la confiance des autres animateurs. Il guide et conseille auprès des autres adultes, il est le responsable du scoutisme dans sa communauté locale et le répondant en matière de la qualité du vécu scout. Il est à l'aise en animation d'adultes et idéalement a été responsable d'unité.

Aptitudes et qualités essentielles d'un responsable de groupe

- ✓ Forces reconnues en travail d'équipe;
- ✓ Fais preuve de leadership, d'un esprit démocratique et de diplomatie dans ses communications;
- ✓ À des compétences en gestion de membres adultes;
- ✓ Possède des connaissances en animation.

Formations pour apprivoiser le rôle de responsable de groupe après la nomination (si ce n'est pas déjà acquis)

- ✓ Évaluation des acquis : Dans un premier temps, un conseiller en apprentissage vous aidera à reconnaître vos compétences déjà développées.
- ✓ Plan personnalisé : Vous pourrez ensuite poursuivre votre cheminement grâce à un plan de développement flexible et adapté à vos besoins.
- ✓ **Ressource utile** : Consultez la fiche de fonction du trésorier : <u>Fiche de fonction</u>.

Comment est choisi le responsable de groupe?

À moins d'avis contraire des règlements généraux, le responsable de groupe est choisi par son conseil de gestion. Dans tous les cas, la nomination est entérinée par le commissaire de District. (référence au guide de fonctions ASC). À la fin ou au début de chaque année, lors d'un conseil d'animation, les animateurs recommandent au conseil d'administration celui ou celle qui les représenteront au sein du groupe.

Quel est le mandat type du responsable de groupe?

Tâches à réaliser et aspects plus concrets du travail de responsable de groupe

Quand	Tâches	Personne-ressource	
Août	Accueillir les nouveaux membres dans le groupe	Président et membres déjà actifs au sein du groupe	
		Procédure pour inscrire un membre sur le SISC : <u>Tutoriel vidéo</u>	
Septembre	S'assurer que les informations des membres sont à		
	jour dans le SISC (rôle, adresse, courriel, téléphone)		
	Accueillir les nouveaux membres	Accès au SISC, puis cliquer sur Érable	
	Les inscrire officiellement :	Aide-mémoire pour les étapes obligatoires (Étape 1, CPJ, RAR, CCA, VAJ)	





Quand	Tâches	Personne-ressource
	✓ Remplir le formulaire d'inscription bénévole et	Code des comportements attendus des adultes (CCA):
	fiche de santé.	Formulaire d'acceptation du risque (RAR)
	✓ Enregistrez-le au SISC avec une adresse courriel	VAJ – <u>Documents acceptés pour VAJ</u>
	vérifiée.	*Certificat Priorité Jeunesse (CPJ) Complément d'information
	✓ Il recevra automatiquement un lien pour créer son	*Formulaire de VAJ
	accès à <u>Point de Départ</u>	*Écrire à <u>encadrement@scoutsdelerable.ca</u> pour recevoir le document et/ou le
	Les étapes obligatoires (signatures et formations) se	lien. Les étapes obligatoires doivent être acheminées à encadre-
	font directement sur cette plateforme.	ment@scoutsdelerable.ca afin d'être ajoutées au SISC.
	L'accompagner dans le Plan de développement (Étape 1)	
	✓ Encouragez-le à s'inscrire à l'une des rencontres	
	virtuelles (19h à 21h).	
	✓ Les inscriptions se font via le SISC au moins 2 jours	
	à l'avance.	
	Lui rappeler de compléter les autres étapes obliga-	
	toires sur Point de Départ	
	✓ Code de comportement adulte	
	 ✓ Formulaire d'acceptation des risques (sera intégré au formulaire d'inscription en 2026) 	
	✓ Formation Priorité Jeunesse (aucune clé d'accès re-	
	quise) et version courte pour les bénévoles qui n'ont	
	pas de lien direct avec les jeunes.	
	Vérification des antécédents judiciaires (VAJ)	
	✓ Compléter (Encre bleue et pas d'agrafe) le docu-	
	ment VAJ avec les formulaires requis et les per-	
	sonnes autorisées du groupe.	
	✓ Le district permet l'utilisation de Backcheck (\$)	
	pour les courts délais, mais la VAJ via le poste de	
	police demeure obligatoire.	
	S'assurer qu'au moins un animateur par unité ait une	Responsables de la formation :
	reconnaissance à jour en matière de secourisme et en	Anne Moreau et Virginie Gagnon formations@scoutsdelerable.com
	activité d'hiver	Lien pour s'inscrire aux formations :





Quand	Tâches	Personne-ressource	
		SISC, suivre le chemin : Formation, puis « Calendrier des activités »	
		Lien pour le calendrier des activités (autres que formation) du District de	
		l'Érable : <u>Calendrier de formation</u>	
	Faire les demandes de dérogation, s'il y a lieu	Formulaire de demande : Formulaire de demande de dérogation	
Novembre Décembre	Assister aux promesses des jeunes et des adultes du groupe	Responsables d'unité du groupe	
Au cours de l'année	Lire l'Écho Scout et s'abonner à la page Facebook « Scouts de l'Érable »		
	Convoquer et présider les réunions du comité d'animation		
	Représenter les animateurs au sein de la gestion		
	Superviser l'application du programme des jeunes	Responsables des Castors : <u>branche78@scoutsdelerable.ca</u> :	
	dans les unités	André Porlier : 819 432-5130	
		Stéphane Langlois : 819 620-7614	
		Responsable des Louveteaux : <u>branche911@scoutsdelerable.ca</u>	
		Marie-Josée Lemire: 819 572-8423	
		Véronique Tourigny : 819 261-0519	
		Responsables des Ados : brancheado@scoutsdelerable.ca	
		Karol-Anne Fauteux: 819 943-2556	
		Étienne Gagnon : 819 345-8592	
		Responsables aux groupes : gestion.erable@scoutsducanada.ca	
		Francine Poirier: 819 362-2233	
		Chantal Leroux: 819 574-6800	
	S'assurer que les animateurs ont complété les étapes	Président	
	obligatoires de l'intégration et s'assurer de la protec-		
	tion des jeunes (formation de base, brevets, ratios et autres)		
	Inciter les adultes du groupe à se former selon la tâche qu'ils devront accomplir	Gestion du groupe	





Quand	Tâches	Personne-ressource		
Au cours	Faire le suivi des parcours de formation des adultes du	Responsables de la formation :		
de l'année	groupe	Anne Moreau et Virginie Gagnon formations@scoutsdelerable.com		
	Promouvoir les formations auprès des adultes du	Responsables de la formation :		
	groupe et des jeunes de l'âge DAFA	Anne Moreau et Virginie Gagnon formations@scoutsdelerable.com		
	Assurer la liaison entre la gestion et les équipes d'animateurs			
	Recueillir et transmettre au groupe les informations	Président		
	provenant des autres instances du Mouvement ou du			
	milieu			
	Agir comme porte-parole du groupe en matière de scoutisme			
	Participer à la gestion financière et matérielle du groupe	Gestion du groupe		
	Assurer des communications régulières avec le président du groupe	Président		
	Veiller à la bonne entente dans le groupe, parfois éla- borer des solutions aux problèmes rencontrés dans les unités	Gestion du groupe et animateurs		
	Analyser les programmes de camp des unités et faire	Gestion du groupe		
	les recommandations nécessaires	Responsables des Castors : branche78@scoutsdelerable.ca:		
		André Porlier : 819 432-5130		
		Stéphane Langlois : 819 620-7614		
		Responsable des Louveteaux : <u>branche911@scoutsdelerable.ca</u>		
		Marie-Josée Lemire: 819 572-8423		
		Véronique Tourigny : 819 261-0519		
		Responsables des Ados : <u>brancheado@scoutsdelerable.ca</u>		
		Karol-Anne Fauteux : 819 943-2556		
		Étienne Gagnon : 819 345-8592		
		Modèle de programme de camp et avis de sortie :		
		Avis de sortie : Avis de sortie		





Quand	Tâches	Personne-ressource
		Plan de camp – Ado : <u>Plan de camp ado</u>
		Plan de camp - Jeune (1 coucher) : Plan de camp jeune 1 coucher
		Plan de camp – Jeune (2 couchers et plus) : Plan de camp jeune 2 couchers +
	Demander une preuve d'assurance du Mouvement	Site du district: Certificat d'assurance responsabilité civile générale de l'ASC
	S'assurer que les vérifications d'antécédents judi-	Responsable des VAJ:
	ciaires (VAJ) sont à jour tout au long de l'année pour	Chantal St-Cyr: dg@scoutsdelerable.com ou dg.erable@scoutsducanada.ca
	tous les bénévoles, animateurs et gestion du groupe	
Début ou	Présenter un rapport d'activités aux parents lors de	Gestion du groupe
fin d'an-	l'assemblée générale du groupe	Outils-AGA-Groupe
née	✓ Parler de la vie de groupe et de l'esprit de ses	
	membres, de la formation reçue et à venir, du re-	
	crutement des animateurs (ce qu'on a fait et ce	
	qu'on se prépare à faire), des activités spéciales	
	des unités (si pas de rapport des animateurs), des	
	activités du groupe (Montée, fête de B.P., etc)	
	 ✓ Parler des réunions du conseil d'animation (s'il y a lieu) 	
	 ✓ Présenter le nombre d'unités et de jeunes et les enjeux de continuité des unités (bénévoles) 	
	Le plus rapidement possible :	
	✓ Demander la modification des accès au SISC (si	
	nécessaire). Envoyer la demande à	
	dg.erable@scoutsducanada.ca	





Notes:

- 1. Les formulaires d'inscription, la fiche santé ainsi que l'inscription au SISC doivent être complétés avant l'entrée en fonction.
- 2. L'étape 1 doit être faite DANS LES 6 MOIS suivant l'entrée en fonction et est offerte en deux formules :
 - ✓ Présentiel : dure une journée et est offerte au moins deux fois dans l'année;
 - ✓ En ligne :
 - 1. Inscription obligatoire via le SISC à la séance DPF0001 (offerte très souvent tout au long de l'année). Cette séance est d'une durée d'environ une heure en visioconférence;
 - 2. Cette séance est suivie d'une formation en ligne (à un moment différent pour chaque participant) d'environ 2 heures « Introduction au scoutisme » sur la plateforme de l'ASC : https://formation.scoutsducanada.ca/login/index.php
 - 3. Télécharger le certificat de réussite et l'envoyer par courriel à <u>formation@scoutsdelerable.ca</u>.

Site Web du District de l'Érable :

- ✓ Pour les membres de l'équipe : <u>District de L'Érable</u>
- √ *Durée de conservation des documents : Outils de gestion des documents du groupe

*Durée de conservation des documents pour le responsable de groupe et/ou animateur

Membres				
Document	Durée de conservation	Justification / Remarques		
Liste des membres	À vie	Conservé via le SISC		
Fiches d'inscription, formulaire d'acceptation des risques	7 ans <u>après que le</u>			
(jusqu'en janvier 2026) et fiche de santé	membre a quitté le groupe			
Autorisation d'administration d'un médicament	7 ans <u>après la tenue de</u>			
	<u>l'activité</u>			
Programme et permis de camp	À vie	Sera conservé par le District		